



Syndicat mixte de Besançon  
et de sa Région pour le  
traitement des déchets

## **Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical**

-----  
**Séance du 28 juin 2016**

Délégués syndicaux en exercice : 67

**Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente**

*La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45*

**Etaient présents :**

**C.A.G.B :** ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LEMERCIER Myriam; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LORIGUET Alain; LOYAT Michel; MAGNIN FEYSOT Christian; MAILLOT Elsa; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; VIGNOT Anne; THIEBAUT Catherine

**C.C.A.L.L :** MARGUET Vincent

**C.C.C.Q :** DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

**C.C.P.O :** DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

**C.C.V.M :** MARCHAL François; MORALES Roland

**C.C.V.S.V :** AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

**C.C.V.A :** PIQUARD Charles

**Etaient excusés :**

**C.A.G.B :** AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

**C.C.A.L.L :** MAIRE Pierre;

**C.C.D.B.B :** CONTINI Jean Claude

**C.C.V.A :** BRULET Daniel; HERANNEY François;

**Secrétaire de séance :** GALLIOT Gérard

**Procuration de vote :**

**Mandants :** FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

**Mandataires :** DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

**Objet :** 1.E Autorisation de lancement de marchés toutes activités  
Gestion des alertes issues des dispositifs de vidéo-protection des installations techniques et industrielles du SYBERT

## **1 E. AUTORISATION DE LANCEMENT DE MARCHÉS TOUTES ACTIVITÉS**

**Rapporteur** : Madame Catherine THIEBAUT, Présidente

Dans un souci de présentation uniforme des propositions, désormais les démarches en termes de procédures de marchés publics, pour lesquelles il est sollicité une autorisation de lancement desdites procédures, de signature et de mise en œuvre à donner à Mme la Présidente, seront présentées dans un rapport unique pour toutes les activités, dans les rapports soumis au Bureau puis au Comité Syndical.

Les autres consultations lancées dans le cadre des délégations de signature de Mme la Présidente font l'objet, le cas échéant, d'une information dans le cadre de rapports thématiques par activité.

### **1.a Gestion des alertes issues des dispositifs de vidéo-protection des installations techniques et industrielles du SYBERT**

**Rapporteur** : M. Sylvain DUCRET, vice-Président en charge du haut de quai déchetterie

Les installations techniques et industrielles du SYBERT (déchetteries, Pôle de Valorisation des déchets, ...) sont équipées de dispositifs de vidéo-protection qui sont composés :

- de caméras HD dont le nombre varie selon les sites ;
- de détecteurs de mouvements répartis sur l'ensemble du site à des points stratégiques ;
- d'une unité centrale de gestion des alertes « intrusion » ;
- d'un enregistreur délocalisé.

Dès lors qu'une intrusion est effective, l'unité centrale de gestion envoie une alerte à une centrale de télésurveillance qui doit :

- réaliser une levée de doutes à distance ;
- si l'intrusion est avérée, faire intervenir la société d'intervention mandatée par le SYBERT.

La prestation de gestion des alertes est confiée, via un marché, à la société SECURITAS dont la centrale de télésurveillance est basée à Villefranche-sur-Saône. Ce marché expire au 31 décembre 2016.

Il est proposé de lancer une nouvelle consultation pour disposer d'un nouveau marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, sur la base de 20 000 € par an, sur 4 ans.

Au regard des autres marchés imputés sur la même typologie d'achat de prestations, il est nécessaire d'appliquer une procédure formalisée d'appel d'offre ouvert.

**A la majorité absolue, le Comité Syndical autorise Madame la Présidente ou son représentant à :**

- **lancer la consultation nécessaire à l'attribution d'un marché de gestion des alertes issues des dispositifs de vidéo-protection des installations techniques et industrielles du SYBERT selon la procédure de marchés publics de l'appel d'offre ouvert,**
- **signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du marché à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et cela pour 4 ans.**

Pour extrait conforme,  
La Présidente du SYBERT,  
Catherine THIEBAUT



Rapport adopté à la majorité absolue

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016



Contrôle de légalité